



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 22 mars 2023

OBJET :

DE-23-03-1-06) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA VILLE

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi vingt-deux mars à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 09 mars 2023 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, M. MICHON, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN.

Absents excusés : Mme SERVIAN (pouvoir à M. PITAVY), Mme VALERO (pouvoir à Mme VOISIN), Mme BOILOT (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), Mme LE CALVEZ (pouvoir à M. RIBET).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230322-lmc1H10576H1-DE
Date de réception en Préfecture : 27/03/2023
Date de Publication : 27/03/2023

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et en particulier son article 34, en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 15 décembre 2022 ;

Considérant la nécessité de modifier le tableau des effectifs nécessaires au bon fonctionnement des services publics et à la réalisation des objectifs municipaux ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 13 mars 2023,

DÉLIBÈRE

à la majorité (6 abstention(s) : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, BALAGNA-RANIN, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT,)

ARTICLE I :

Grade ou emplois	Postes budgétaires 01/12/2022	création	suppression	Postes budgétaires après mise à jour	dont Nb de postes à temps non complet (TNC)
EMPLOIS AUTRES					
Directeur général des services	1			1	
Directeur général adjoint des services	3			3	
Collaborateur de cabinet	3			3	
sous total emplois autres	7	0	0	7	
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Directeur territorial (en voie d'extinction)	1			1	
Attaché hors classe	5			5	
Attaché principal	11			11	
Attaché	25		1	24	
Rédacteur principal de 1ère classe	5			5	
Rédacteur principal de 2ème classe	16		1	15	
Rédacteur	22			22	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	34		1	33	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	31			31	
Adjoint administratif	33,97	1	1	33,97	2
sous total filière administrative	183,97	1	4	180,97	
FILIERE TECHNIQUE					
Directeur général des services techniques	1			1	
Ingénieur général	1			1	
Ingénieur en chef	1			1	
Ingénieur hors classe	1			1	
Ingénieur principal	7			7	
Ingénieur	10			10	
Technicien principal de 1ère classe	4			4	
Technicien principal de 2ème classe	7		1	6	
Technicien	6	1		7	
Agent de maîtrise principal	23			23	
Agent de maîtrise	10			10	
Adjoint technique principal de 1ère classe	45			45	
Adjoint technique principal de 2ème classe	82			82	
Adjoint technique	41,6			41,6	1
sous total filière technique	239,6	1	1	239,6	
FILIERE SOCIALE					
Conseiller socio-éducatif	0,5			0,5	1
Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle	2			2	
Assistant socio-éducatif	4,5			4,5	1
Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	10			10	
Educateur de jeunes enfants	12	1		13	
Agent social principal de 1ère classe	7			7	
Agent social principal de 2ème classe	30			30	
Agent social	34,5	1		35,5	1
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	17			17	
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	0			0	
sous total filière sociale	117,5	2	0	119,5	

Accusé Réception en Préfecture :
 094-219400801-20230322-lmc1H10576H1-DE
 Date de réception en Préfecture : 27/03/2023
 Date de Publication : 27/03/2023

FILIERE MEDICO-SOCIALE					
Cadre supérieur de santé	0			0	
Cadre de santé de 1ère classe	0			0	
Infirmier en soins généraux hors classe	5			5	
Infirmier en soins généraux de cl sup	0			0	
Infirmier en soins généraux de cl normale	2			2	
Puéricultrice hors classe	1			1	
Puéricultrice de classe supérieure	1			1	
Puéricultrice de cl normale	3			3	
Psychomotricien hors classe	1			1	
Psychomotricien de cl sup	0			0	
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	42		3	39	
Auxiliaire de puériculture de classe normale	22	1		23	
sous total filière médico-sociale	77	1	3	75	
FILIERE CULTURELLE					
Conservateur en chef des bibliothèques	1			1	
Attaché principal de conservation du patrimoine	3			3	
Attaché de conservation du patrimoine	1			1	
Bibliothécaire principal	1			1	
Bibliothécaire	2			2	
Assistant de conservation principal de 1ère classe	8			8	
Assistant de conservation principal de 2ème classe	4			4	
Assistant de conservation	8			8	
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	5			5	
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	1			1	
Adjoint du patrimoine	2			2	
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2ème cat	1			1	
Professeur d'enseignement artistique hors classe	5,38			5,38	1
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	9,28		0,63	8,65	7
Assistant d'enseignement art. pal 1ère classe	7,96	0,63		8,59	9
Assistant d'enseignement art. pal 2ème classe	12,83			12,83	21
Assistant d'enseignement artistique	1,89			1,89	3
sous total filière culturelle	74,34	0,63	0,63	74,34	
FILIERE ANIMATION					
Animateur principal de 1ère classe	3			3	
Animateur	1			1	
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	0			0	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	3	1		4	
Adjoint d'animation	2		1	1	1
sous total filière animation	9	1	1	9	
FILIERE POLICE					
Directeur de police municipale	0			0	
Chef de service de PM pal de 1ère cl	1			1	
Brigadier chef principal	9			9	
Gardien - Brigadier	12			12	
sous total filière police	22	0	0	22	
TOTAL	730,41	6,63	9,63	727,41	

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230322-lmc1H10576H1-DE
Date de réception en Préfecture : 27/03/2023
Date de Publication : 27/03/2023

EMPLOIS NON CITES					
	Postes budgétaires 01/12/2022	création	suppression	Postes budgétaires après mise à jour	Temps non complet
Animateur Passeport loisirs	11			11	
Contrat de projet (Ingénieur)	1			1	
PEC	1			1	
Intervenants scolaires	6			6	
Psychologue crèche	2			2	1
Psychologue vie sociale	2			2	
Pédicure	1			1	
Médecin	3			3	
Médiathèque	2			2	
Apprentis	7			7	
Assistants maternelles	0			0	
Directeur de régie	1			1	
Placier	2			2	
Emplois besoin occasionnel A	2			2	
Emplois besoin occasionnel B	2			2	
Emplois besoin occasionnel C	6			6	
Emplois besoin saisonnier	10			10	
total	59			59	

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Signé

Le Maire

Signé